

LES SOLUTIONS

pour limiter la prédation du chat et protéger la petite faune sauvage

ASSURER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, EN LIBRE SERVICE

Limite ses déplacements à la recherche de proies.



LE FAIRE STÉRILISER RAPIDEMENT

Limite les vagabondages, les marquages territoriaux, les maladies, la prolifération et les abandons.



OFFRIR DES JEUX

Diminue son instinct de chasseur pour le plaisir de jouer chaque jour, seul ou avec vous.



EMPÊCHER LES CHATS DE PASSER

- Avec une grille Stop Chat, des branches épineuses... pour déranger, sans blesser.



- Une barrière Stop Minou ou un entonnoir pour empêcher l'accès aux nids ou aux mangeoires dans les arbres.



AMÉNAGER DES ZONES « REFUGES »

Des hautes herbes, haies sauvages... pour abriter la petite faune sauvage du jardin.



ALERTER LA FAUNE SAUVAGE

Avec un collier (de sécurité) à clochettes ou une collerette colorée.



ÉLOIGNER LE CHAT

- Avec des plantes répulsives, comme *Coleus canina*.



- Avec un mélange à vaporiser quotidiennement (eau, citron et huile essentielle d'eucalyptus).



- Avec un appareil à ultrasons Catwatch®.



- Avec un arrosage à détection de mouvements.



- Après un épisode prolongé de pluie, au crépuscule, au moment de l'envol des jeunes, ou en votre absence, gardez, si possible, votre chat dans la maison...



MÉDIATION
faune sauvage



Ami(e)s de la nature et des animaux,
rendez-vous sur www.lpo.fr
Si vous trouvez un animal blessé
appelez le 05 46 82 12 34



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LES SOLUTIONS

pour limiter la prédation du chien et protéger la petite faune sauvage

RAMASSER LES DEJECTIONS

Des **traces de vermifuge** peuvent s'y trouver et avoir un impact mortel sur les **populations d'insectes**



CRÉER DES ZONES REFUGES DANS VOTRE JARDIN

Des herbes hautes, haies, tas de bois... pour **protéger la petite faune sauvage**



CONSULTER UN COMPORTEMENTALISTE CANIN
Qui vous aidera à mieux **comprendre les besoins** de votre chien



PROPOSER DES JEUX EN BALADE

Cela augmentera **votre lien avec votre animal**, et évitera qu'il ne s'intéresse à la faune environnante



RESPECTER LA REGLEMENTATION !

Tenir votre chien en laisse ou en longe **dans les bois et forêts en dehors des allées du 15 avril au 30 juin** (période sensible pour la faune) et sur la **plage en toute période**



CLÔTURER VOTRE JARDIN

Cela évite qu'il aille **vagabonder** dans les jardins environnants

